

# INSTITUTIONALISATION DU POUVOIR ET AFFINITÉS TRIBALES DANS LES PAYS ARABES DU GOLFE

GHASSAN SALAMÉ

## I

EN JORDANIE OU AU MAROC, il est rare de trouver un membre de la famille royale occuper un poste important du gouvernement, de l'armée ou de l'administration, même si, au sein de ces deux monarchies arabes, des princes peuvent encore jouer, de par leur naissance, un rôle politique plus ou moins officiel. Ce qui est une exception dans ces deux pays est, apparemment, la règle dans les six pays membres du conseil de coopération du Golfe (CCG). Ici, au contraire, les postes importants de l'Etat sont largement confiés aux frères, aux fils, aux neveux ou aux cousins du roi, sans parler des familles alliées (aux deux sens du terme: par le mariage et/ou par la politique). Cette première observation nous pousse d'emblée à mettre en question la présentation de ces pays comme des «monarchies». A la question primaire: Qui gouverne? la réponse devrait consister à désigner plus facilement un clan (āl-Sa<sup>c</sup>ūd, al-Khalīfa, āl-Ṣabbāḥ...) qu'un titulaire individuel du pouvoir. Une analyse plus approfondie pourrait démontrer, contrairement à nombre d'analyses hâtives, que le pouvoir personnel du roi Hasan II du Maroc ou du roi Husain de Jordanie et auparavant, celui du Shah d'Iran, est substantiellement plus important que celui de la plupart des «monarchies» arabiques d'aujourd'hui.<sup>1</sup>

Même si le phénomène est nouveau, force est d'abord de constater la présence massive des membres des familles régnantes au sein des gouvernements. Le roi est son propre premier-ministre dans trois pays (Arabie Séoudite, <sup>c</sup>Umān et Qatar). Au Bahrain, c'est un frère de L'Emir qui occupe ce poste. Au Kuwait, c'est un prince de la branche al-Sālim. Aux Emirats Arabes Unis (EAU), c'est l'Emir de Dubai, deuxième émirat en importance de l'Union.

Les affaires étrangères tombent aussi dans une espèce de «domaine réservé»

1 Tout en prenant des exemples dans les six pays membres du CCG, nous insisterons le plus souvent sur le cas sa<sup>c</sup>udien, qui nous est le plus familier. cf notre livre *As-Siyāsa al-Khārijīya al-Sa<sup>c</sup>ūdiyya Mundhu 1945*, Beirut: Ma'ahad al-Inma<sup>c</sup> al-<sup>c</sup>Arabi, 1981.

de la famille régnante. Au °Uman, comme du temps du roi Fayṣal en Arabie Sa°udite, c'est le sultan Qābūs qui détient lui-même le portefeuille. Au Kuwait, il s'agit de shaykh Ṣabāh al-Aḥmad al-Jābir, frère de l'Emir. Shaykh Suhaym bin Ḥamad est également frère de l'Emir. Au Bahrain, Muḥammad bin Mubārak est cousin germain de l'Emir. En Arabie Sa°udite, Sa°ūd al-Fayṣal est un neveu du roi. Aux EAU, le poste est présentement attribué à un shaykh Nu°aymī.

En matière de défense, aucune exception à la règle. Au °Umān, c'est encore le sultan lui-même qui se l'est réservé. En Arabie sa°udite, c'est un frère à part entière (même père, même mère) du roi Fahd, le prince Sulṭān. Au Kuwait, c'est shaykh Sālim al-Sābbaḥ al-Sālim. Aux EAU, il s'agit de shaykh Muḥammad bin Rāshid al-Maktūm, fils de l'Emir de Dubai. Au Qatar et au Bahrain, le poste est confié au propre fils de l'Emir, prince héritier par ailleurs, respectivement: Ḥamad bin Khalīfa et Ḥamad bin °Īsa.

Le portefeuille de l'intérieur est normalement dans l'apanage des familles royales, suivant une règle, non-écrite mais réelle, d'après laquelle les forces armées, sous toutes leurs dénominations doivent être directement subordonnées à un membre de la famille royale.

Un frère du monarque occupe ce poste au Kuwait (Nawwāf al-Aḥmad), en Arabie Séoudite (Nāyif Ibn °Abd al-°Aziz), à Qatar (Khālid bin Hamad). Un autre prince l'occupe aux EAU (Mubārak bin Muḥammad) et à Bahrain (Muḥammad bin Khalīfa, un cousin germain de l'Emir). Au °Umān, la responsabilité est formellement partagée entre plusieurs membres du gouvernement: Fahar bin Taymūr, vice premier-ministre pour la Sécurité et la Défense, un conseiller d'Etat pour l'Intérieur et des Affaires étrangères. Le gouvernement avait été formé, le 25 Août 1975.

Au Kuwait, l'Emir excepté, le gouvernement, qui était formé le 4 Mars 1981, comprend six shaykhs al-Ṣabbāh parmi ses quinze membres (40 %): le premier ministre — prince héritier et les titulaires des postes suivants: vice-premier ministre chargé des Affaires Etrangères et de l'Information, Intérieur, Défense, Pétrole, Justice, Affaires légales et administratives.

En Arabie Séoudite, neuf membres de la famille al-Sa°ūd sont formellement membres du gouvernement formé le 13 décembre 1975 sur vingt-neuf, soit 31 %.<sup>2</sup> Les postes occupés par eux sont les suivants: roi-premier ministre, Prince héritier — Premier vice-premier ministre — commandant de la Garde nationale, Deuxième vice premier-ministre — ministre de la Défense et de l'Aviation, Affaires étrangères, Intérieur, Travaux publics et habitat, Gouverneur de la Mecque, vice-ministre de l'intérieur, Président du Conseil de la Jeunesse. A l'exception des Affaires Etrangères (Sa°ud, fils du roi Fayṣal) et de la Jeunesse (Fayṣal, fils du roi Fahd), il s'agit de sept frères, tous fils de °Abd al-°Aziz. Quatre d'entre eux (Fahd, Sulṭān, Nāyif et Aḥmad) sont des frères à part entière.

2 A la mi-1983, les postes des affaires municipales et rurales et de la Santé n'étaient pas attribués.

Au Qatar, on note la proportion la plus élevée des six pays étudiés: Onze membres du gouvernement sur dix-huit (61,5 %), onze sur 23 (47,8 %) si on ajoute les sous-secrétaires d'Etat sont des āl-Thānī, occupant les postes d'Emir-premier ministre *de facto*, prince héritier — ministre de la Défense — commandant-en-chef des forces armées; Education, culture et jeunesse; Affaires étrangères; Economie et commerce; Eau et électricité; Industrie et agriculture; Affaires municipales; Intérieur; Finance et pétrole; Ministre d'Etat pour les Affaires étrangères. Aux EAU, la structure est assez complexe. Le «Supreme Council of Rulers» joue le rôle d'un super-gouvernement fédéral et il est composé exclusivement des sept shaikhs des Emirats unis. Son président est shaykh Zāyid d'Abu Zabi et son vice-président est shaykh Rāshid de Dubai. Chacun de ces sept émirats dispose aussi de la possibilité de constituer son propre gouvernement, possibilité inégalement utilisée. Il y a enfin le gouvernement fédéral proprement dit, présidé par shaikh Rashid de Dubai et qui comporte, le président des EAU lui-même excepté, huit membres de familles princières dans l'un ou l'autre des sept émirats (dont quatre Maktūm de Dubai et deux Nahyān d'Abu Zabi) sur dix-sept (47 %), onze sur vingt-deux (50 %) si on y inclut les ministres d'Etat.

Le gouvernement du °Umān est également assez complexe. Le Sultan Qābūs bin Sa°id détient lui-même les postes de chef d'Etat et de premier ministre, et les portefeuilles des Affaires étrangères, de la Défense, de la sûreté intérieure et des Finances. Quatre membres de la famille al-Sa°id font partie du gouvernement avec un rang supérieur à celui de simple ministre: deux vice-premier-ministres, le Gouverneur de Masqat et le Wālī du Zufār. Sur les dix-sept ministres proprement dits, cinq sont des membres de la famille royale. Aucun d'eux ne figure parmi les dix-sept sous-secrétaires. La complexité de cette structure rend illusoire toute comptabilisation. Disons simplement qu'en dehors des sous-secrétaires, du président et du secrétaire du Conseil consultatif qui figurent formellement au Gouvernement, ce dernier était formé au 1<sup>er</sup> Septembre 1983, de vingt-six personnes dont sept sont des āl-Sa°id et trois des Bousa°idi (38,4 %).

Le tableau suivant démontre l'importance des membres de la famille du chef de l'Etat (Emirs de Bahrain, Kuwait et Qatar, Emirs des sept émirats des EAU, sultan du °Umān, roi d'Arabie sa°udite) au sein du gouvernement de ces pays.

*Tableau 1*  
*La répartition des postes gouvernementaux clés*  
*dans les Etats arabes du golfe*

Postes gouvernementaux					
Pays	Premier ministre	Aff. étr.	Défense	Intérieur	Taux
Arabie sa'udite	chef d'Etat	neveu	frère	frère	9/29
Bahrain	frère	cousin germain	fils	cousin germain	7/16
EAU	chef d'Etat	autre membre	fils	autre membre	11/22
Kuwait	cousin	frère	cousin	frère	6/15
°Umān	chef d'Etat	chef d'Etat	chef d'Etat	chef d'Etat	10/26
Qatar	chef d'Etat	cousin	fils	cousin	11/18

Ce tableau montre le degré de parenté du titulaire du poste avec le chef de l'Etat. Aux EAU, comme il s'agit d'une confédération, le chef d'Etat indiqué comme premier ministre est l'Emir de Dubai et son fils est à la Défense. Les chiffres indiqués dans la dernière colonne comprennent les ministres d'Etat, en dépit du sens variable que cette expression recouvre d'un émirat à l'autre mais non les sous-secrétaires d'Etat (au °Umān et au Qatar).

Bref, les postes politiques du gouvernement, ceux qui concernent l'orientation générale, la diplomatie ou encore la maîtrise des forces armées, sont confiés à des parents proches. Le roi paraît au centre, confiant les postes prestigieux à ses frères et fils, et souvent d'autres portefeuilles moins vitaux à d'autres membres plus éloignés ou moins directement liés. Ainsi l'Emir de Bahrain a-t-il confié l'éducation et la justice à des cousins du deuxième degré et les affaires municipales et rurales à un cousin du troisième degré. En Arabie Séoudite, des jeunes frères du roi ont été introduits au gouvernement, à des postes techniques, lors du remaniement partiel de 1975. Mais arrêtons-nous un moment sur le secteur de la défense.

## II

Les familles régnantes ont toujours considéré que leur sécurité était intimement liée à leur maîtrise de leurs forces armées. Il faut certes ramener cette préoccupation aux origines mêmes de ces familles, issues d'un milieu nomade ou menacé par les nomades pour la plupart et où il fallait prendre, en groupe, les armes pour se défendre. Lors de la guerre du Yémen en 1932, les futurs rois Sa°ūd et Fayçal commandaient chacun un bataillon des troupes Séoudiennes. Mais ces traditions n'expliquent pas tout. L'intérêt pour les forces armées provient aussi du désir de mieux les surveiller. On connaît trop, dans la région, l'expérience du roi

Fārūq d'Égypte, du roi Idrīs de Libye, de l'Imam du Yémen ou des Hachémites d'Iraq pour ne pas craindre, à tout moment, une tentative de coup d'Etat. Celle-ci peut provenir d'un groupe d'officiers externes à la famille, mais aussi d'un membre ambitieux de celle-ci dont on aura imprudemment laissé l'influence grandir parmi les militaires.

L'Emir était, d'ordinaire, le commandant-en-chef de ses troupes. L'exemple typique est bien celui d'Abd al-<sup>c</sup>Azīz qui, depuis la prise de Riyad en 1902 jusqu'à l'occupation du Ḥijāz en 1925-1926 et la répression des *Ikhwān* rebelles en 1929, conduisait ses troupes au combat. Ses officiers étaient choisis parmi ses frères, cousins ou alliés, tel Ibn Jilūwī qui s'est fait remarquer autant dans la reprise d'Al-Riyād que dans la reconquête du Ḥasā.

Cette armée tribale, irrégulière et mal équipée, reçut un coup sévère avec la rébellion des *Ikhwan*: l'allégeance de nombreuses tribus était devenue douteuse, si elle n'était pas perdue. L'idée d'une armée moderne sera, de ce fait, le fruit de deux circonstances conjointes: la pression des *Ikhwān* sur le trône et le projet de réorganiser les structures quasi-étatiques (y compris militaires) léguées au Ḥijāz par les Hachémites.

Cette mission sera confiée à un non-saoudien. L'absence d'experts locaux justifie ce choix mais aussi le désir de ne pas accorder à ce ministre de la Défense *de facto*, une base sociale locale. Muḥammad Murād al-Ikhtiyār puis Nabīh al-<sup>c</sup>Azmeh sont, tous deux, Syriens. Ils ont eu la charge, de même que quelques officiers Irankiens de créer *al-Jaysh al-Nizāmi* (armée régulière), indépendante de *Jaysh al-Jihād*, formé essentiellement d'*Ikhwāns*. Mais l'académie militaire a été fermée quelque temps après son ouverture. Une nouvelle mission, confiée à un officier Soudanais en 1939 aboutit à la création de la première division blindée et à l'introduction de l'uniforme. Le poste de chef d'Etat-Major, qui remplace celui de Directeur des Affaires militaires, est confié au Général Ṭayār puis au colonel Ḥārithī, tous les deux non-séoudiens.

Mais dès que l'idée d'un ministère de la Défense s'est établie, en 1946, le poste sera immédiatement confié à Maṣṣūr, un fils du roi. Quand Maṣṣūr meurt en 1951, son frère Mishen<sup>c</sup>al, qui était son adjoint, lui succède. Lorsque le prince héritier Sa<sup>c</sup>ūd succède à son père, il confiera le poste à deux de ses propres fils (Fahd puis Muḥammad); plutôt qu'à un de ses frères. Enfin lorsque Fayṣal, après une éclipse, revient au pouvoir, avec l'aide de la majorité de la famille, son frère Sulṭān occupe ce poste. Il y est depuis 22 ans, sans interruption.

Bref, jamais, pas même quand le roi Sa<sup>c</sup>ūd a formé en 1960 un cabinet de roturiers de courte vie, ce portefeuille n'a été confié à un membre étranger à la famille. Qui plus est, le roi Sa<sup>c</sup>ūd l'a retiré à son frère pour l'accorder à son propre fils. On retrouve ce dernier phénomène au Qatar, au Bahrain, à Abu Zabi et à Dubai: l'Emir préfère contrôler à travers son fils et héritier, la structure militaire en place. Aucun autre portefeuille ne jouit d'un intérêt similaire.

C'est ainsi, que l'on peut déceler trois phases successives dans ce domaine.

Une première où la présence des membres de la famille royale proprement dite n'était pas évidente au sein des forces irrégulières dont dispose l'Emir. Les officiers étaient, *de facto* à la tête des combattants membres de leur tribu (ou de la partie de celle-ci) ralliée à l'Emir. Dans un deuxième moment, on assiste à une grande hésitation et à un certain désintérêt pour ce domaine. Après la reconquête du territoire Séoudien et le démantèlement des *Ikhwāns*, la structure militaire Séoudienne paraît, étrangement rudimentaire et l'intérêt du roi presque inexistant. D.E. Long observe par exemple: «The Saudi rulers, aware of the threat to the monarchy which a modern army constitutes, sought in no way to encourage the success of the (US and UK) missions in the training which had been entrusted to them. For the Saudis, the presence of the US Military Training Mission was mainly notified by the fact that it acted as a concrete pledge of American support to the throne in the case of an external threat».<sup>3</sup> Il faut toutefois rappeler que le roi manquait de fonds de telle sorte que le royaume, au moins à deux reprises (1933-1934 et 1956-1958), a frisé la banqueroute totale. Pendant cette période, les shaykhs des émirats du Golfe paraissent reposer sur les Britanniques pour leur Défense.

Une troisième phase, enfin, marque l'émergence des princes-officiers. Ce sont, dans l'ensemble, des princes de la troisième génération du XX<sup>e</sup> siècle, envoyés à l'exemple du roi Husayn de Jordanie, dans des écoles militaires britanniques ou américaines (Saudhurst et Fort Leavenworth notamment). Au Qatar et au Bahrain, deux homonymes (Ḥamad) sont, assez jeunes, nommés ministres de la Défense. En Arabie Séoudite, citons au moins Turki, Bandar et °Abd al-Raḥmān, trois fils du roi Fayṣal. Le premier est vice-ministre de la Défense pour le contre-espionnage, les deux autres des officiers de l'Armée de l'air. Khalid ibn Sulṭān est Directeur des programmes et du planning. Bandar a été chef d'Etat-Major de l'armée de l'air et est considéré comme un successeur possible à son père.<sup>4</sup>

Pendant, en dehors de ces princes-officiers, il est difficile de trouver à la tête de l'armée Séoudienne, des officiers qui doivent leur ascension à leurs origines tribales. L'appartenance à une armée moderne et régulière est évidemment contraire à l'esprit tribal, cela sans compter le fait qu'un officier qui aurait à la fois l'appui de ses subordonnés dans l'armée et des membres de sa tribu deviendrait dangereux. C'est cela qui explique le fait que l'armée recrute surtout des éléments urbanisés ou d'origine non-najdite. On ne trouve aucun membre des Thunayyān, Ṣudayri, °Utayba à la tête de l'*establishment* militaire Séoudien.

Les affinités tribales trouvent, au contraire, une très large expression dans la Garde Nationale Séoudienne. Elle est formée de recrues regroupées, selon des bases géotribales. Les officiers et les simples Gardes d'une même unité appartiennent

3 D.E. Long, *Saudi Arabia*, Beverly Hills: Sage, p. 32.

4 Le prince Bandar bin Sulṭān a été nommé, en Septembre 1983, ambassadeur à Washington.

ment d'ordinaire à la même tribu. Mais cette règle risque d'être dépassée si la Garde poursuit sa transformation en une armée régulière, un processus actuellement en cours (mais qui rencontre de très grands obstacles techniques). La famille royale est, bien entendu, à la tête de la Garde à travers °Abdallah, son chef et Badr son sous-chef, tous deux frères du roi. Deux fils de °Abdallah sont des princes-officiers influents: Mit°ab, commandant de l'Académie militaire de la Garde à Riyad et Khālid, *wakīl* de la Garde pour la province occidentale.

Les affinités tribales transparaissent dans les postes supérieurs de la Garde. Al-Rashīd, par exemple, étaient les gouverneurs de Ḥāyil avant sa prise par les Sa°ūd. La mère du prince °Abdallah — chef de la Garde, est issue de cette famille, qui était, à partir de Ḥāyil, à la tête de la grande confédération des Shammar. Ce n'est donc pas un hasard si on lui accorde des postes importants: Ibrāhīm al-Rashīd est vice-*wakīl* des opérations, Captain °Issā Ibn Ibrāhīm al-Rashīd est vice-commandant de l'Académie militaire de la Garde. Le directeur général des bases militaires et de l'habitat provient des Suwaylim. Plusieurs dirigeants (ad-joint au commandant, *wakīl*, directeur de la Santé...) sont des Tuwayjirī.

### III

Le gouvernement des régions du pays est une question qui n'a guère d'importance dans des émirats comme Qatar, Kuwait ou Bahrain. Dans les EAU, la question est organiquement résolue par la nature même - confédérative - de l'Etat: le gouvernement central n'a pas à nommer les gouverneurs des sept émirats, car il en est lui-même formé. Mais un émirat fort - comme Abu Zābī - peut évidemment influencer le choix interne d'un émirat plus faible (comme Fujayra, °Ujmān ou Umm al-Quiwayn), en favorisant tel ou tel candidat. La question a plus d'intérêt au sultanat de °Umān, un pays de 192,000 km<sup>2</sup>, marqué par une géographie humaine contrastée. Le sultan Qābūs y a nommé un proche-parent, Sayyid bin Shihāb, gouverneur de la capitale, Masqaṭ, et d'autres proches au Zufār et dans la montagne.

En Arabie Séoudite, pays grand comme trois fois la France, le gouvernement des provinces a une importance particulière. Nul n'ignore que le royaume sa°udien d'aujourd'hui regroupe des provinces qui n'ont guère connu d'histoire commune sous un gouvernement unique. Si āl-Sa°ūd ont eu à affronter les tribus rivales au sein du Najd, ce sont des différences tribales, géo-historiques et culturelles qu'ils auront à connaître, en étendant leur pouvoir sur le °Asīr, le Ḥasā ou le Ḥijāz. Leur politique tiendra compte, quoique dans une moindre mesure de la configuration tribale de la société. Mais d'autres impératifs viendront se superposer à cette exigence: telle l'attitude des riches commerçants de Jidda, les relations yéménites des paysans du °Asīr ou encore le cas particulier des Shi°a du Ḥasā.

C'est pourquoi, la désignation d'hommes sûrs à la tête des provinces sera

l'instrument capital de l'hégémonie. Il s'agira de personnes très proches du roi et pourtant peu susceptibles de favoriser quelque velléité d'indépendance que ce soit. Aujourd'hui encore, ce sont des membres de la famille royale qui sont les principaux emirs des provinces, des grandes villes ou des arrondissements importants. La liste serait trop longue à citer ici, donnons simplement quelques exemples. Parmi les fils d'°Abd al-°Azīz:

- Salmān est emir de la capitale
- °Abd al-Ilāh, emir du Qasīm
- °Abd al-Muḥsin, emir de Médine
- Mājid, emir de la Mecque
- °Abd al-Majīd, emir de Tabūk
- Suṭṭam, vice-emir de la capitale, etc...

D'autres membres de la famille royale (neveux, cousins germains, cousins du roi) sont également placés à ces postes provinciaux. Citons au moins la province du °Asīr où l'emire est Khālid ibn Faysal et le vice-emir, Faysal Ibn Bandar, et celle du Ḥasā, qui est la place-forte de la branche Jiluwī, avec °Abd al-Muḥsin Ibn Jiluwī comme emir de la province et Muḥammad Ibn Fahd Ibn Jiluwī comme un de ses adjoints.

C'est ainsi que les postes influents sont remplis par des princes Sa°ūd, la place des chefs tribaux locaux dans chaque province ne venant qu'en deuxième lieu. Turki al-°Uṭayshān est vice-emir de la province orientale où sa tribu, les Banū Khālid sont influents.<sup>5</sup> Turki al-Ḥārithī est emir de Khulayṣ, Muḥammad Al-Sulaym, amir de °Unayza ou °Abd al-Muḥsin Al-Sudayri, emir de Ḥuraymala. Il est donc courant qu'une *imāra* locale, d'une petite ville, ou d'une *dīra* tribale limitée soit confiée au représentant d'une tribu locale influente. Mais celui-ci est directement placé sous la surveillance du emir de la *manṭiqa* qui est toujours un prince Sa°ūd.

Dans l'ensemble de ces pays, confier une charge territoriale à un gouverneur n'est pas une mince affaire. Nous rencontrons d'emblée un phénomène comparable à la structure du Moyen-Age. La première opération faite par le futur roi de France était bien de décapiter la province conquise et de placer un proche parent ou un commandant militaire loyaliste à sa tête. La mission de ce dernier était d'exercer, au nom du roi, la nouvelle hégémonie, mais en adaptant cette politique aux nécessités du lieu. La faiblesse des communications s'y ajoutait pour accorder au gouverneur nommé une large marge de manoeuvre. Il se pouvait d'ailleurs que la province conquise devienne, de par une complicité entre le gouverneur et la population locale, le point de départ d'une sécession qui remettra en cause l'hégémonie du pouvoir central.

Ainsi après leur départ de Zubāra, āl-Khalifa se sont partagés en deux fac-

5 Cette tribu a longtemps été protectrice des °Utub d'où sont issues les deux familles régnantes de Bahrain et Kuwait.

tions, celle de Manama et celle de Muḥarraq, la seconde étant normalement vassale. Après plusieurs guerres, marquées par de nombreuses interventions étrangères, la branche Salmān de Manama réussira de nouveau à s'imposer en 1846. D'intenses rivalités régionales ont marqué le pouvoir au ʿUmān, où les sultans ont préféré nommer des gouverneurs spéciaux pour une capitale jugée peu loyale. A Abu Zābi, shaykh Zāyid va profiter de sa place-forte comme gouverneur d'al-ʿAyn pour reprendre le contrôle de l'émirat et remplacer son frère en 1966. C'est dire que les relations entre le chef tribal et tel ou tel de ses hommes ou parents placé à la tête d'une province ont généralement été ambiguës: le gouverneur d'une province, est, en effet, dans la plupart des cas un représentant officiel et un rival potentiel de l'Emir.

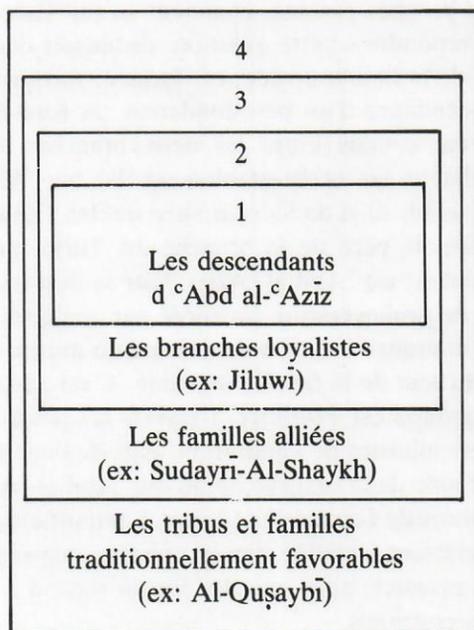
C'est pourquoi, traditionnellement, les rois séoudiens ont préféré nommer certains de leurs officiers plutôt que leurs parents à la tête des provinces conquises ou menacées. ʿAbd al-ʿAzīz n'en fera pas autant: il nomme Ibn Jiluwī au Ḥasā et son fils Fayṣal, vice-roi du Ḥijāz. Mais ce sont deux décisions *ad hoc* qui tiennent à la situation spéciale du Ḥasā et au rôle déterminant de Jiluwī dans la victoire d'une part, à la confiance que le roi a dans son jeune fils et à la nécessité de respecter les traditions monarchiques du Ḥijāz de l'autre. Si la pratique se développe ensuite, c'est à cause du même phénomène de diffusion du pouvoir central qui conduira, après ʿAbd al-ʿAzīz à ce que ses fils se partagent postes gouvernementaux et gouvernorats de province, processus sur lequel on devra revenir.

#### IV

Mais, au-delà des proches parents, comment se fait l'accès aux postes étatiques? On doit, pour répondre à cette question, distinguer deux «constituencies». La première, au sein de la famille royale, est formée, suivant une hiérarchie précise, autour de la descendance d'un père-fondateur. A Kuwait, cela conduit à la dualité alternative bien connue entre les deux branches Jābir et Sālim. Au Bahrain, le père fondateur est incontestablement ʿIsā bin ʿAlī. Autour de sa descendance directe (Ḥamad, suivi de Salmān, suivi de ʿIsā, l'emir actuel), s'organise le pouvoir. Au ʿUmān, le père de la branche est Turki bin Saʿīd. En Arabie Séoudite, le père fondateur est ʿAbd al-ʿAzīz. Pour sa descendance directe, organisée suivant la règle de primogéniture (nuancée par quelques considérations personnelles), l'appareil étatique remplit la fonction d'un miroir sur lequel se reflète le rapport de forces au sein de la famille régnante. C'est ainsi que la progression de Fahd au sein du groupe est exprimée à travers les positions de plus en plus politiques qu'il occupe: ministre de l'éducation, puis de l'intérieur, prince héritier puis roi. La position faible de la branche Saʿūd bin ʿAbd al-ʿAzīz est marquée par l'absence de ses membres de l'appareil de l'Etat. L'importance du clan Fahd et du clan Fayṣal est au contraire, reflétée par la présence massive des frères à part entière et des fils du premier, ainsi que des fils du second à la tête de départements et de provinces essentiels.

En dehors de la descendance directe, il faut d'abord s'intéresser aux branches cadettes de la famille régnante. Tels par exemple, en Arabie Séoudite, les Jiluwī. Le fondateur du clan est Jiluwī, fils de Turki Ibn °Abdallah et d'une bédouine de la tribu °Ujmān. Les membres de cette famille portent le titre d'emirs, mais leur éviction du sommet du pouvoir est assez ancienne, puisqu'elle remonte à l'accession au pouvoir de Fayṣal al-Kabīr, qui sera succédé en 1865 par ses fils et non par son frère Jiluwī. °Abd al-Raḥmān, père du roi °Abd al-°Azīz est donc le neveu de Jiluwī. Le fait que la mère de ce dernier provenait du Ḥasā et le rôle crucial joué ensuite par °Abdallah Ibn Jiluwī dans la reprise d'Al-Riyād, ont favorisé l'espèce de concession féodale accordée à cette branche sur le Ḥasā. °Abdallah a longtemps été le gouverneur quasi-indépendant et très craint, de cette province. Il y régnait presque en maître absolu, organisant sa propre police et même, signant des traités avec Qatar et Kuwait. Lorsqu'il mourut, et après quelque hésitation, le roi Fayṣal s'est vu obligé de nommer son fils °Abd al-Muḥsin pour lui succéder. Nous assistons là à un cas assez exceptionnel de transmission d'un poste important (le governorat de la province pétrolière) par voie d'héritage, phénomène que le pouvoir central semble tolérer sans enthousiasme.

*Schéma No. 1*  
*Association au pouvoir*  
*(Arabie Sa°udite)*



Une désignation moins délicate: celle d'une autre lignée des Jiluwī au gouvernorat des frontières du Nord. °Abd al-°Azīz Ibn Musā'id a longtemps été amir de Ḥāyil et son fils, °Abdallah lui a succédé. La soeur d'°Abd al-°Azīz Ibn Musā'id, al-Jawhara, était la mère du roi Khālid, et ses filles ont été mariées à plusieurs princes influents: Fahd, Ṣultān et Nāyif. Lui-même a épousé Ḥissa, la soeur du roi °Abd al-°Azīz. La seconde femme du roi Fayṣal, mère des princes Khālid et Sa'd, provient aussi de cette branche.

Le cas de cette famille est pourtant spécial: elle est partie intégrante du clan au pouvoir, ses garçons peuvent prendre des princesses Sa'ūd comme femmes, ils ont le titre d'emirs, et une de leurs lignées paraît solidement installée à la tête du Ḥasā. Cependant, cette famille, (comme les Sudayrī) n'est représentée qu'obliquement au sein du gouvernement central du royaume, à travers un roi ou un prince dont la mère, l'épouse ou le gendre provient de cette branche.

Se rapproche du cas des Jiluwī, celui des Thunayyān, une autre branche de la famille royale fondée par le frère du fondateur du royaume au 18<sup>e</sup> siècle mais beaucoup plus faible et qui était représentée à travers le roi Fayṣal lui-même qui prit pour femme °Iffat bint Aḥmed al-Thunayyān.

D'autres branches de la famille royale sont dans l'ensemble exclues de l'exercice du pouvoir. Pour certaines cela est la conséquence de la concentration du pouvoir, au XX<sup>e</sup> siècle, entre les mains d'°Abd al-°Azīz et de ses fils. Pour d'autres, l'exclusion a des racines plus profondes. Tel est le cas des descendants de Sa'ūd al-Kabīr (qui a régné entre 1800 et 1814), rentrés récemment en grâce, sans que l'on en voit jusqu'ici des conséquences quant à la désignation de leurs représentants à des postes de l'Etat. La descendance de Sa'ūd Ibn Fayṣal qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avait soutenu les Hachémites du Ḥijāz, ne semble pas avoir bénéficié de ce nouvel esprit d'ouverture. On les appelle encore les «°Arāyif», mot qui désigne la partie d'un troupeau qui s'en serait exclue. Le fait que l'Université de la capitale est de nouveau appelée depuis 1982 Université du roi Sa'ūd, du nom de son fondateur, indiquerait que l'ostracisme aux dépens des fils du roi déposé en 1964 a pris fin. Mais là aussi, les incidences politico-administratives de ce développement n'ont pas été notées.

Le processus de «monarchisation» du pouvoir en Arabie Séoudite, a, en fait, conduit (comme à Kuwait et à Bahrain) à un resserrement progressif de la famille royale, et à la marginalisation des branches collatérales ou dont le fondateur a perdu ses chances de s'imposer, soit après une tentative malheureuse ou à la suite du succès éclatant d'un autre. Une véritable coupure, qui correspond *grosso modo* à une génération entière a eu lieu au tournant du siècle, après laquelle °Abd al-°Azīz et sa descendance s'imposèrent sans rival. Le créateur du troisième royaume, après quelque hésitation, n'accordera qu'un titre honorifique à son père °Abd ar-Raḥmān qui, de toutes manières, n'avait réussi ni à défendre le deuxième royaume face à la sanglante rivalité de ses trois frères aînés et à la pression ottomane, ni à le reprendre, préférant une vie modeste à Kuwait à toute audacieuse

tentative. Rien n'indique qu'il ait eu un pouvoir effectif, de son retour tardif à Riyad, jusqu'à sa mort. Le plus jeune des frères d'°Abd al-°Azīz, °Abd al-Raḥmān sera nommé ministre par son neveu et exercera quelque influence sur le roi Fayṣal, mais sans lendemain. Le pouvoir sera concentré parmi les fils d'°Abd al-°Azīz, avec l'exception - géographiquement limitée - des Jiluwi au Ḥasa. L'influence de ces derniers sera d'ailleurs affaiblie par le développement de la bureaucratie moderne, et la nomination de plusieurs fils de °Abd al-°Azīz à la tête des provinces.

La concentration individualisée du pouvoir est encore plus nette au °Umān. Mais le sultan, qui avait déposé son père en 1970, avec l'aide des officiers britanniques, doit compter avec les autres membres de la branche au pouvoir, celle de Turki bin Sa°īd qui avait accédé au pouvoir un siècle plus tôt (en 1871), lui aussi, avec l'aide des officiers des Indes Britanniques. Plus particulièrement, Sayyid Fahr bin Taymūr, son oncle est vice-premier ministre et a un rôle assez important en matière de sécurité. Sayyid Fahd bin Maḥmūd occupe un poste officiel égal; il est chargé des questions juridiques. Un autre cousin du sultan est gouverneur de la capitale. Un oncle Ṭāriq bin Taymūr avait été gouverneur de la banque centrale jusqu'à sa mort en 1980. Les autres branches de la famille sont peu représentées par des ministres et on a l'impression que la loyauté personnelle de ces derniers au sultan a joué un grand rôle dans leur nomination (Ḥamad bin Ḥam-mūd, ministre chargé du Diwān ou Hilāl bin Ḥamad, ministre de la justice). Au Bahrain et au Kuwait, l'association des branches collatérales est partielle; elle est plus large au Qatar où la famille régnante n'a eu cette position que depuis près d'un siècle, ce qui n'élimine pas, d'ailleurs, nombre de conflits internes.

## V

En Arabie Séoudite, la présence de princes Sa°ūd à la tête de l'appareil étatique est vérifiée dans tous les domaines: fonctions publiques, forces armées, gouvernement des provinces. Elle est tellement large et diversifiée qu'elle semble constituer une sorte d'exclusivité. Mais il ne faut pas croire qu'en dehors de ce cercle, tous les Séoudiens deviennent égaux pour se partager les postes non-occupés par les princes. La cooptation des dirigeants non-Sa°ūd du royaume se fait en réalité suivant des dosages particulièrement délicats où les affinités tribales peuvent jouer un rôle.

En dehors de la famille royale, une place particulière doit être réservée à la descendance de Muḥammad ibn °Abd al-Waḥḥāb (1703-1791), et plus particulièrement à celle de son fils Ḥasan: āl al-Shaykh. En plus du prestige lié à la personnalité du fondateur du courant unitariste, cette famille bénéficie du rôle qu'elle a joué dans la préservation du courant lui-même, et par conséquent de l'influence des Sa°ūd. Mais nul de ces descendants n'a pu jouer le rôle du fondateur auprès du premier emir Sa°ūd: la conception et l'exécution de l'expansionnisme Sa°udo-unitariste. Leur rôle a été celui de conseillers, et de symboles mar-

quant l'attachement des Sa<sup>c</sup>ūd à l'unitarisme et à ses adeptes. Une dernière source d'influence: le fait que des princes Sa<sup>c</sup>ūd aient pris femme dans āl al-Shaykh, notamment °Abd al-°Azīz lui-même, avec Ṭarfa, bint °Abdallah ibn °Abd al-Laṭīf, mère du futur roi Fayṣal.

C'est pourquoi, une coutume s'est établie, au XX<sup>e</sup> siècle, d'encourager la nomination des représentants de cette famille au sein de l'appareil étatique en cours de formation. Cela permettait d'abord d'intégrer cette famille dans l'appareil, de l'en rendre dépendante financièrement et de lui interdire, ce faisant, le rôle potentiellement dangereux, de censeur éthique et politique extra-étatique. Le roi Fayṣal va confirmer ce courant qui ne s'est plus démenti aujourd'hui, et qui a conduit, semble-t-il, à des tiraillements au sein même de la famille āl al-Shaykh. Un des objectifs a sans doute été d'éloigner progressivement cette famille présumée conservatrice des postes où elle est traditionnellement influente (comme la Justice, les *waqfs* ou l'éducation), en lui offrant des postes moins «idéologiques». C'est ainsi qu'en 1983, trois membres du gouvernement proviennent de cette famille, aux postes de l'Agriculture et de l'Eau, de la Justice et de l'enseignement supérieur. On retrouve d'autres membres de la famille – ce qui est normal – à la tête des comités pour l'imposition du Bien et l'interdiction du Mal ainsi qu'à d'autres postes influents: °Abdallah Ibn °Abd al-Rahmān est directeur général de la Sûreté Générale avec titre de *Fariq Awwal*.

Une deuxième famille privilégiée est celle de Sudayrī. Comme āl al-Shaykh, c'est une famille d'origine najdite et qui s'est, assez tôt, associée aux Sa<sup>c</sup>ūd. On retrouve des membres de cette famille nommés emirs de province par les Sa<sup>c</sup>ūd dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Turki Al-Sudayrī a été emir du °Umān, et Aḥmad Ibn Muḥammad, un demi-siècle plus tard, emir du Ḥasā pour les Sa<sup>c</sup>ūd jusqu'en 1860, ses deux fils occupant des postes identiques au Qāsīm et à la Mujamma<sup>a</sup>. Aḥmad n'est d'ailleurs autre que le grand-père du roi °Abd al-°Azīz, puisque sa mère est Sārah bint Aḥmad al-Sudayrī (morte en 1910). Ce lien, peut-être bien plus que l'alliance politique entre les deux familles, va grandement améliorer la position des Sudayrī au XX<sup>e</sup> siècle. Le roi °Abd al-°Azīz va encore le renforcer en prenant à trois reprises femme dans la famille de sa mère: la première est Ḥiṣṣa, mariée, répudiée et reprise comme femme par le roi et qui sera la mère des fameux «sept Sudayris», groupe de sept frères à part entière qui comprend le roi Fahd. La seconde est al-Jawhara bint Sa<sup>c</sup>d, mère des princes Sa<sup>c</sup>d, Musā'id et °Abd al-Muḥsin. La dernière est Ḥayya bint Sa<sup>c</sup>d al-Sudayrī, soeur de Jawhara, mère des trois princes: Badr, °Abd al-Ilāh et °Abd al-Majīd.

Bref, au moins treize des fils du roi °Abd al-°Azīz sont, par leur mère, des «neveux» Sudayrī. Plus que tous autres services antérieurs, ces liens matrimoniaux exceptionnels assurent aux Sudayrī, une prééminence réelle dans le royaume. A la tête du journal *Al-Riyad*, Turkī Al-Sudayrī, peut, par exemple, prendre des risques que ne prendrait aucunement tel ou tel autre éditeur. C'est cette prééminence qui explique aussi pourquoi les Sudayrī n'ont guère besoin

d'avoir un ministre de leurs pour se sentir représentés au gouvernement: leurs «neveux» parmi les Sa<sup>c</sup>ūd y suffisent amplement. Cela, cependant ne veut pas dire que cette famille est exclue des postes officiels. Notons parmi d'autres: Turkī Ibn Khālid, président du Dīwān général de la Fonction Publique, ou °Abd al-Muḥsin Al-Naṣir, emir de Ḥuraymala, ou encore le jeune directeur du nouveau centre d'études stratégiques d'al-Riyād.

Les affinités tribales expliquent, en dehors de ces deux cas exceptionnels, bon nombre de désignations aux postes supérieurs de l'Etat Séoudien. Posons d'emblée qu'à compétence égale, deux candidats seront systématiquement départagés par la solidité de leur position tribale. Aucun ministre, par exemple, n'en manque. Sulaymān Al-Sulaym, ministre du commerce, provient d'une famille qui a présidé aux destinées de °Unayza, une ville du Qāsim. Leur influence était telle qu'en 1845, Fayṣal al-Kabīr a préféré respecter sa relative autonomie plutôt que de la conquérir, en confirmant Zāmil al -Sulaym à sa tête. Encore aujourd'hui, un Sulaym est emir de cette ville, dont la loyauté et l'aide financière à °Abd al-°Azīz lui ont été d'un secours précieux, au cours des premières années de son règne.

Muhammad Aba al-Khayl, provient de la tribu des Muhanna qui ont longtemps présidé aux destinées de Burayda, l'autre grande ville du Qaṣīm. Ils ont soutenu °Abd al-Raḥmān, le père d'°Abd al-°Azīz dans ses tentatives infructueuses pour reprendre Al-Riyād, mais une partie d'entre eux a ultérieurement pris le parti des Rāshid. Après les avoir pacifié, °Abd al-°Azīz, a réussi à les employer à son service. Les Ḥujaylān sont aussi une tribu bédouine importante du Dhafir.

Au-delà du premier cercle (la lignée de °Abd al-°Azīz), du deuxième (les branches cadettes loyalistes) et du troisième (les familles alliées idéologiquement, politiquement ou tribalement) le quatrième cercle est formé par les représentants de tribus qui ont été *grosso modo* influentes et plutôt favorables aux Sa<sup>c</sup>ūd. A part les Sudairī et āl al-Shaykh, le Najd, terre natale des Sa<sup>c</sup>ūd eux-mêmes, est représenté par trois ministres qui proviennent de tribus najdites: al-Khuwayṭir, al-Milḥim, et al-Sulaym. Al-Hasā est représenté par trois autres familles: al-°Anqarī, al-Qosaybī\* et Aba al-Khayl. Les autres ministres proviennent de familles du Ḥijāz, certaines entièrement détribalisées: Yamanī, Mas<sup>c</sup>ūd, Kayyāl, Nāzir, Tawfiq.

Quant aux «roturiers» choisis pour occuper un poste dans le gouvernement ou la haute administration, ils représentent moins de groupements tribaux qu'eux-mêmes. Ils sont certes choisis dans «de bonnes familles», connues dans le royaume, mais leur exclusion ou leur rétrogradation éventuelles peuvent difficilement susciter une réaction hostile d'un large secteur de la population. Pour eux, il n'y a aucun «droit acquis» reconnu: leur survie politique et leur promotion dépendent de la volonté du roi, ou de «l'homme fort» parmi les Sa<sup>c</sup>ūd.

En fait, on peut dire que la politique suivie en Arabie Séoudite a toujours été hostile aux particularismes tribaux. Le mouvement des Muwaḥḥiddūn du shaykh

\* Ghazi al-Qosaybi, a été démis de ses fonctions ministérielles au printemps 1984.

Ibn °Abd al-Wahhāb pouvait difficilement se plier aux limites étroites d'une tribu ou d'une province. L'ambition expansionniste des Sa°ūd le pouvait encore moins. Reconnaître «les droits acquis» des tribus aurait empêché et la réunification du royaume et la propagation du wahhabisme. D'où des relations marquées par un esprit de conquête et de domination et, lorsque le royaume fut réuni, par un esprit d'ostracisme voire d'exclusion des représentants des tribus conquises. Au maximum, °Abd al-°Azīz consentait-il à y prendre femme ou à bénir le mariage d'un de ses fils avec la fille d'un shaykh battu dans un combat.

Cette hostilité à l'égard des tribus a été fortement renforcée par l'échec des efforts d'intégration entre 1915 et 1930. Le mouvement des *Ikhwān* se proposait de briser les allégeances tribales en établissant des *hijar* (singulier: *hijra*) pluri-tribales. Mais celles-ci se sont assez rapidement transformées en camps paramilitaires, tribalement homogènes, où la majorité écrasante voire la totalité des combattants, provenait d'une même tribu. Le choc de 1929-1930 n'en fut que plus violent, les chefs rebelles des *Ikhwān* ayant réussi à entraîner leurs tribus dans leur sillage: Muṭayyir derrière Fayṣal al-Duwaysh, al-°Ujmān derrière Ibn Hithlayn, al-°Uṭayba derrière Sultan Ibn Ḥumayd.

Pour y remédier, le roi fera également place aux affinités tribales, mais le choc aura été instructif. Faire une large place aux tribus pouvait conduire à affaiblir la légitimité supra-tribale que les Sa°ūd ont cherché à établir en adoptant les idées de Muḥammad Ibn °Abd al-Wahhāb. Il y a, d'ailleurs, dans cette *da°wa* une revitalisation intensive de l'hostilité originelle de l'Islam à l'égard des *badu*. Le mouvement wahhabiste se pose d'emblée comme supérieur aux Bédouins, parce que porteur d'un grand projet pour les civiliser en les ré-islamisant. Politiquement, la place fut largement offerte aux grands marchands du Qassim, d'ailleurs au sein du mouvement, et les Sa°ūd se sont posés d'emblée comme les protecteurs de la paix des établissements sédentaires et de la sécurité des caravanes. Ces deux facteurs, d'idéologie et de tactique politique, allaient encore plus marquer l'attitude négative à l'égard des *badu* et, au-delà de ceux-ci, à l'ensemble de la vie tribale. C'est pourquoi les projets (comme leur sédentarisation) ou les institutions (comme la Garde Nationale) qui les concernent en priorité sont des entreprises marginales dans le royaume.

Mais les autres pays de la région n'ont guère bénéficié de cette idéologie supra-tribale. Les relations entre la famille au pouvoir et les tribus sont fondées sur des schémas plus classiques. A Abū Zābi, «the principle of loyalty had evolved into a relationship between the ruler and the tribes which rested on instrumental, quasi-contractual bases, characterized by favours, particularly subsidies, accorded by the ruler and allegiance and acquiescence accorded by the tribes»<sup>(6)</sup>. Lorsque la relation entre le shaykh et les tribus passait par une crise: le shaykh pouvait être remplacé: la plupart des shaykhs ont été déposés ou assassinés. Une autre solu-

6 R. Cordes and F. Scholz, *Bedouins, Wealth and Change: A Study of Rural Development in the UAE and the Sultanate of Oman*. Tokyo: UNU, 1980.

tion: un départ en masse des tribus: c'est ainsi qu'une branche des Banū Yās (tribu régnante), les Manāsir et les Dawāhir ont, à un moment, transféré leur allégeance au profit de l'emir de Qatar où ils ont émigré.

Le 6 Août 1966, à un moment où les revenus pétroliers devenaient substantiels, shaykh Shakhbūṭ a été déposé au profit de son frère Zāyid, jusqu'ici gouverneur d'al-°Ayn. Zāyid a ressenti le besoin prioritaire de s'assurer le soutien de sa propre famille, ce qui explique que le gouvernement formé par lui le 18 Septembre 1966 était exclusivement formé des membres de sa famille. Ce n'est que par la suite qu'il ouvrira la voie à d'autres familles de l'émirat, (ou d'autres émirats au sein du gouvernement fédéral).

Les tribus les plus importantes du °Umān sont représentées au sein du gouvernement. Les ben Ḥareb forment une famille traditionnellement alliée au sultan, ce qui, dans une grande mesure, explique pourquoi un des leurs, Badr bin Sa°ūd, est ministre de l'intérieur. La tribu al-Hinā'i, celle du dernier imām du sultanat, l'imam Ghālib, est représentée par al-Walīd bin Zahr, ministre des *Aw-qāf* et des affaires islamiques. La famille al-Ḥirith, a été particulièrement influente dans les montagnes du sultanat entre 1870 et 1970, et c'est pourquoi le père du sultan Qābūs lui avait pris pour femme la fille du chef de la tribu, shaykh Aḥmad, mariage qui ne fut pas consommé, mais le sultan a nommé un Ḥarithī au ministère de l'Eau et de l'Electricité. La grande tribu al-Kathīr du Zufār est également représentée au gouvernement: la branche des Shanāfir à travers shaykh Sa°id bin Aḥmad, le ministre du Pétrole et la branche des Rawwas par shaykh °Abd al-°Azīz, ministre de l'information.

Dans le cas de Bahrain, Fuad I. Khuri a noté un net avantage au profit des citoyens sunnites qui n'ont pas d'origine tribale marquée. Près de 40 % de la fonction publique civile est remplie par des citoyens sunnites. Par contre, une place particulière dans les forces de sécurité est gardée pour les tribus qui ont aidé al-Khalīfa à s'établir dans le royaume, comme al-Musallim de Ḥuwayla, Manna'a d'Abu Shālūf ou Sulutah de Dawḥa.<sup>7</sup>

En Arabie Séoudite, face à la toute-puissance des Sa°ūd et à l'influence du courant wahhabite, on a eu tendance à négliger le rôle des grandes familles commerçantes du royaume. En 1917, °Abd al-°Azīz avouait aux Britanniques son incapacité d'interdire aux commerçants du Qasīm d'approvisionner les troupes ottomanes encerclées à Médine. En 1927, les marchands du Ḥijāz l'obligeaient à annuler la décision de leur interdire d'importer du tabac, prise sous l'influence alors très pesante des *Ikhwān*. En 1933, ces mêmes commerçants du Ḥijāz l'obligeront à revenir sur la permission qu'il avait accordée à l'Union Soviétique d'écouler librement ses marchandises à partir du port de Jidda (en compensation de dettes que le roi paraissait incapable de payer). A cette époque, un obser-

7 Fuad I. Khuri, *Tribe and State in Bahrain: The Transformation of Social and Political Authority in An Arab State*. Chicago: University of Chicago Press, 1980.

vateur diplomatique était allé jusqu'à écrire: «Besides the pilgrimage, the King's most lucrative source of income has been the Jeddah group of merchants, and he cannot remain in power and antagonize them for very long».<sup>8</sup> Pour mieux expliquer ce jugement, rappelons qu'à cause de la crise économique mondiale, le nombre des pèlerins était tombé de 132000 en 1927 à 30000 en 1932.

D'où l'émergence de familles marchandes influentes, à l'Est à travers Bahrain ou Kuwait, au Hijāz, à travers Jidda. Dans le premier groupe, signalons surtout le rôle d'Abdallah al-Qusaibī, commerçant et banquier du roi et qui avait obtenu un quasi-monopole pour l'importation du riz. Son influence explique largement le choix de Ghāzī al-Qusaybī pour le Ministère de l'Industrie. En fait, une tradition est maintenant bien établie, celle de nommer un membre de ces grandes familles commerçantes (Qusaybī, Ali Riḍā, Suwaylim...) dans un poste supérieur de l'Etat où il est, à côté de son rôle officiel, une courroie de transmission entre le pouvoir et sa famille (aux affaires de laquelle il demeure, bien sûr, associé). Ainsi par exemple, le ministre As-Suwaylim est naturellement associé à la Banque al-Riyāḍ, où sa famille est prédominante.

Paul Bonnenfant a distingué deux formes d'enrichissement au sein des grandes familles non-princières.<sup>9</sup> La première est constituée par l'adaptation à l'ère pétrolière des familles commerçantes des villes-ports traditionnelles comme Jidda ou Kuwait, Dubai ou Masqat. L'exemple qu'il fournit est bien connu, c'est celui des Ali Riḍa de Jidda, qui sont à la tête d'un empire commercial et industriel, dont le noyau avait été constitué dès 1862 autour d'une société d'import-export. A cette date, un des deux fondateurs, Abdallah, est aussi gouverneur de Jidda. Cette ouverture vers la haute administration va se confirmer: des membres de cette famille seront ministres, directeurs généraux ou ambassadeurs du royaume Séoudien. Ici l'accès à la (haute) fonction publique est allé de pair et a été favorisé par «l'embourgeoisement».

L'autre voie suit le chemin inverse: des petits fonctionnaires d'une administration-clé développent, à travers leur poste, les relations nécessaires pour se lancer dans le commerce ou l'industrie. Un exemple connu est celui des frères Swaydān de Riyāḍ, fonctionnaires promus entrepreneurs dans l'immobilier. Ce détour (réussi) par le secteur privé pourrait permettre à la nouvelle génération de favoriser l'accès de l'un ou/et l'autre de ses membres à la fonction publique, mais à un poste plus prestigieux que celui de leur père ou oncle.

Le meilleur moyen, pour un «roturier» d'accéder à un poste élevé de l'administration est de réunir deux conditions complémentaires: Etre bien né, c.a.d. dans une famille déjà en vue avant le grand *boom* pétrolier et, d'autre part, avoir décroché un diplôme universitaire dans une ère où les titres universitaires sont,

8 Cité par Christine Helmes, *The Cohesion of Saudi Arabia*. London: Croom Helm, 1981.

9 Paul Bonnenfant, P., «Les pays de la péninsule arabique producteurs de pétrole», Colloque de l'ASFP-CHEAAM, Octobre 1977, dactylographié.

idéologiquement, sur-évalués. Les exemples abondent: celui d'°Abdallah al-Ghānim, ministre de l'Eau et de l'Electricité au Kuwait et qui provient d'une famille de grands commerçants déjà en vue vers 1930; de Hishām Nāzīr, ministre Séoudien du Plan, fils de commerçants hijāzī et diplômé des Etats-Unis; de Mana° Sa°id al-°Utayba ministre du Pétrole aux EAU et membre d'une riche famille d'Abu Zābi; ou d'Aḥmad Khalīfa Al-Suwaydī, l'ex-ministre des Affaires Etrangères aux EAU et qui a étudié au Caire.

## VI

Les observations qui précèdent permettent d'avancer quelques conclusions plus théoriques sur la nature du pouvoir dans ces pays, ou encore sur le processus qui a conduit à sa - partielle - institutionnalisation.

Notons d'abord l'approfondissement de la distinction entre la famille royale et les autres familles et tribus du royaume. A l'origine les Sa°ūd, Khalīfa ou Sab-bāh, et encore moins les āl-Thāni de Qatar ne se distinguaient des autres familles par un lignage plus «noble» ou, historiquement remarquable. Fuad I. Khuri a démontré qu'à Bahrain, *le pouvoir colonial* et le pétrole ont accentué et accéléré ce processus. Le premier a joué surtout par la création de l'appareil administratif: «Instituting bureaucracy changed the formal structure of authority and modified the mode of interaction among tribe, peasantry and urban society. It altered tribal alliances and provided the regime with instruments of intervention that, while creating a single authority system, simultaneously consolidated the power of the ruling family and led to their exclusiveness». Le rôle des Britanniques a été capital au °Umān, mais surtout à Qatar où la dynastie actuelle doit largement son pouvoir à l'intervention décisive de Londres/Bombay contre l'émir de Bahrain. Comme le note Khuri, «Foreign intervention, combined with the tribal structure of the Gulf, helped consolidate the authority of individual ruling families in separate trading, fishing and pearling centers. Some of these centers became, after the development of oil, independent sovereign states». <sup>10</sup>

Ce facteur externe a joué un rôle bien moins important en Arabie Séoudite où le fait colonial a été marginal. Du moins directement (à travers l'établissement d'une bureaucratie unique, assistée et dominée par la Grande-Bretagne). L'exclusivisme au profit des Sa°ūd est fondé ici sur leur association avec un projet idéologique: le wahhabisme. La bureaucratie elle, sera influencée par l'étranger à travers le phénomène du mimétisme. Les conseillers du roi seront, surtout dans les années '20 à '50, des fonctionnaires de l'empire ottoman (Thunayyān) ou des bureaucraties de pays qui étaient dans l'empire et sont à présent sous mandat (notamment la Syrie et l'Irak). Ces hommes (Wahba, Pharaon, al-°Azmeḥ etc...) vont apporter avec eux les bribes d'un modèle en voie d'universalisation: celui des institutions de l'Etat-Nation, que l'Arabie Séoudite va progressivement adopter, surtout après la mort d'Abd al-°Azīz en 1953.

10 Faud I. Khuri, *Tribe and State in Bahrain*, op.cit., pp. 5 et 7.

Le facteur externe va donc jouer un rôle indirect en Arabie Séoudite, contrairement aux petits émirats. Cela est également vérifiable dans la chronologie institutionnelle. Le processus d'institutionnalisation du pouvoir a concerné en priorité, dans le Moyen-Age européen, les secteurs internes de l'activité gouvernementale comme les Finances, la justice ou la police.<sup>11</sup> En Arabie Séoudite, c'est le contact avec les puissances extérieures qui, au moment et lieu de ce contact, va favoriser l'institutionnalisation. Premier à être institué: le ministère des Affaires Etrangères (pour s'occuper des relations extérieures), puis les Finances (pour contrôler l'approvisionnement externe et les relations avec les compagnies commerciales puis pétrolières beaucoup plus que pour établir un budget national) et, enfin, en 1946, la Défense (pour offrir aux Etats-Unis qui construisent leur base à Zahrān, un interlocuteur officiel). En Arabie Seaudite, contrairement à Bahrain par exemple, c'est moins l'exercice d'un quelconque pouvoir colonial qu'une combinaison particulière de mimétisme - relayé par les conseillers non-séoudiens - et de pression externe qui va favoriser l'établissement d'une bureaucratie - au moins formellement - moderne.

*Le pétrole* va jouer en Arabie Séoudite un rôle également particulier. Il va, comme dans les autres pays, donner à un pouvoir extrêmement pauvre, les moyens de maintenir l'armée et l'administration qui émergeaient. Mais d'emblée, le royaume, surtout sous °Abd al-°Azīz et Sa°ūd va se distinguer par des dépenses de prestige et de luxe qui ont peu à voir avec la rationalité économique, bien mieux établie dans les émirats sous contrôle britannique. Ce n'est que vers la fin des années '50, quand la distinction entre le budget de l'Etat et la liste civile du Trône sera un peu mieux établie, qu'un embryon d'institutions financières publiques pourra voir le jour. Le pétrole va donc donner les moyens matériels d'une hégémonie politique mieux établie, mais le personnel politique ne saura en tirer les conséquences que près d'un quart de siècle après la commercialisation massive du pétrole Séoudien. Cette période entre le flux de revenus importants et leur utilisation rationnelle dans le renforcement de l'hégémonie de l'Etat a été, du fait de l'influence britannique notamment, bien plus courte dans des pays comme Kuwait et Bahrain.

Autre résultat contrasté: la formation des cadres et des fonctionnaires. «L'empire» de l'Aramco va très vite s'établir dans la province orientale. Contrairement aux autres petits pays de la région ou à l'Irak, le secteur pétrolier sera rapidement enclavé. Géographiquement, il est limité au Ḥassa. En termes de personnel, la concentration de shi'ites ḥassaoui, rend difficile leur passage à la fonction publique, où le régime hésite à employer ceux qu'il considère comme des hétérodoxes, surtout que l'on note, parmi eux, un militantisme syndical et politique. A cela, il faut ajouter l'espèce d'ostracisme religieux à l'égard des non-musulmans pour comprendre l'enclavement géo-culturel des activités de

11 Voir par exemple, J.R. Strayer, *Les origines médiévales de l'Etat moderne*, Paris: Payot, 1980.

l'Aramco (écoles, hôpitaux, radio, station de TV... particuliers) et son rôle relativement limité dans l'institutionnalisation (par mimétisme, emprunt ou coopération) du pouvoir lui-même. Symptomatique à cet effet, la carrière très courte d'un ancien employé de l'Aramco comme °Abdallah al-Ṭariqi, au sein du gouvernement séoudien. C'est bien plus tard, surtout après 1973, que le pétrole va permettre d'établir une nouvelle légitimité fondée sur la création d'un *welfare state*.

Quant à l'*organisation interne* de la bureaucratie, il est facile de noter un processus de «monarchisation», lancé par un leader d'importance comme Turki bin Sa'id, °Isa bin °Alī ou °Abd al-°Azīz. Il ne fait guère de doute que ces chefs exerçaient un pouvoir personnel presque exclusif. Cependant, force est de constater que ce processus a été rompu d'une manière simultanée avec la séparation de la famille royale du reste de la population. Pour reprendre l'exemple Séoudin, sous °Abd al-°Azīz, la vie politique était entièrement concentrée autour du roi: ses fils, ses conseillers, ses visiteurs ou ses amis dans les tribus avaient un statut presque équivalent. Sa disparition laisse ses héritiers dans une situation ambiguë: Pour sauver leur pouvoir face aux défis externes (républicains par exemple), ils vont engager un processus parallèle: approfondir le fossé entre la famille royale et le reste de la population d'une part et trouver des formules pour se partager le pouvoir de l'autre. Pour ce deuxième objectif, l'émergence de l'appareil étatique va être très bénéfique puisque la sophistication croissante de l'appareil va permettre de trouver en permanence le poste adéquat à la place réelle du prince Sa'ūd au sein de la famille. C'est le rôle de l'Etat-reflet, ou de l'Etat-miroir.

La sélection interne - par consensus - du titulaire d'un poste est donc conditionnée par le rapport de forces entre les différentes branches de la famille. En contrepartie, le rôle des ministres et conseillers extérieurs à la famille ou au royaume va aller en diminuant au profit des princes accédant à l'appareil par vagues successives. D'où un processus de *reclanisation* du pouvoir, où une pratique plus «démocratique» au sein de la famille est le contrepois visiblement nécessaire à la continuité de l'hégémonie de l'ensemble de la famille. Ce processus implique, bien entendu, une érosion progressive des compétences du roi au profit de ses frères et cousins. Assez symptomatique à cet effet est le rôle joué par Fahd sous le règne de Khāled (1975-1982), de Sulṭān et °Abdallah aujourd'hui ou encore de l'influence, assez large, du premier ministre et du ministre des affaires étrangères au Kuwait et au Bahrain. Le gouvernement par consensus et par délégation au profit de proches-parents est, avec le rôle encore plus marginal des représentants des familles alliées, le signe principal de cette reclanisation.

Ces considérations sont-elles utiles pour juger de l'avenir de ces «monarchies»? Oui et non. Les défis externes (la révolution iranienne, le nationalisme arabe ou les retombées du conflit israëlo-arabe) sont importants, de même que les défis internes, qui n'ont pas été développés ici et qui proviennent de l'altération excessivement rapide des structures socio-économiques de ces pays. Mais si ces

pays connaissent l'affermissement d'une «noblesse» de plus en plus distincte, on peut se poser plusieurs questions complémentaires: jusqu'à quelle mesure des revenus pétroliers moins importants et des positions de moins en moins nombreuses au sein de l'appareil ne vont-ils pas, conjointement, accentuer les tensions au sein des familles royales, aggraver les rivalités personnelles et pousser des princes ambitieux et privés de pouvoir de plus en plus nombreux à remettre en cause tout le système? Dans quelle mesure aussi, des princes ambitieux mais mieux placés que d'autres ne vont-ils pas essayer de restaurer à leur profit le pouvoir personnel exercé par un Mubārak ou un <sup>°</sup>Abd al-<sup>°</sup>Azīz, suscitant ainsi la réaction hostile, voire la rébellion du clan? Jusqu'à quelle mesure, enfin, les représentants des nouvelles classes créées par la croissance économique vont-ils accepter l'ostracisme systématique dont ils sont l'objet et qui n'est que très partiellement nuancé par la cooptation de certains d'entre eux à des postes éminemment techniques? Il se peut très bien que, comme lors de la révolte des «princes libres» Séoudiens au début des années '60, le défi le plus grave que ces régimes auraient à affronter soit, précisément, une combinaison de tensions internes à la famille et une contestation «bourgeoise» du régime, au sein de la population dans son ensemble. La reclanisation tendrait au contraire, à rendre difficile l'établissement de «ponts» entre le petit cercle des membres de la famille au pouvoir et les citoyens en général. On peut douter de l'efficacité - à long terme - de cette obstruction.